



Ref : CA2018/36

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 AVRIL 2018**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROJET DE CONVENTIONNEMENT  
AVEC LE FONDS D'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES  
DANS LA FONCTION PUBLIQUE (FIPHFP) (2018-2021)**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **06 avril 2018** réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3,*

*Vu la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

*Entendu l'exposé de Mme Lafourcade, responsable du pôle Handicap de l'Université Bordeaux Montaigne,*

*Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE, à l'unanimité, la démarche de conventionnement avec le FIPHFP pour la période 2018-2021** (cf. 1 document joint à la présente délibération).

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 06 avril 2018.*

Nombre de membres présents	<b>25</b>
Nombre de membres représentés	<b>11</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>36</b>
Nombre de votes pour	<b>36</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

La Présidente,

*Signé*

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 17/05/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 27/04/2018